

PVR-VOD Conditions et modèles de la télévision personnelle

Si la télévision numérique a d'abord été synonyme en France de démultiplication des chaînes et des contenus, le développement des services de Vidéo à la Demande (VOD) et des enregistreurs à disque dur (PVR¹), avec leurs capacités de contrôle du direct, de programmation des enregistrements, voire de stockage de programmes envoyés par un opérateur tiers, confèrent désormais au téléspectateur **une autonomie et des possibilités de gestion inédites lui permettant de se constituer une « télévision personnelle »**.

2004 a connu des avancées significatives dans le développement de ces services, avec notamment :

- une **nette accélération du déploiement à l'étranger**, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne en particulier où la quasi-totalité des réseaux qui en ont techniquement la possibilité propose désormais de la vidéo à la demande, du stockage sur disque dur ou des fonctions s'apparentant au contrôle du direct. A titre d'exemple, le marché américain a déployé en 2004 autant de PVR que pendant les 6 années précédentes, et la proportion d'abonnés à BSkyB équipés de PVR a été multipliée par quatre au Royaume-Uni ;
- une **évolution sensible du périmètre même des services**. La VOD, initialement présentée comme un « vidéo-club » à domicile, a depuis nettement évolué tant dans ses modes de commercialisation (outre l'achat à l'acte, développement des formules d'abonnement et multiplication des accès gratuits aux contenus) que dans la nature même de son offre, avec une place croissante des programmes télévisuels et de nouvelles stratégies d'exploitations multi-plateformes pour les chaînes.
Le PVR a de son côté largement dépassé le produit initial développé aux Etats-Unis par TiVo, pour donner lieu à une vaste gamme de terminaux aux utilités multiples : association au décodeur de télévision payante ou numérique, capacités de stockage des contenus HD, passerelle de gestion du multimédia dans le foyer et plaque tournante du réseau domestique, voire même disque dur portable pour une consommation vidéo nomade, dans le prolongement de ce que les lecteurs mp3 ont initié autour de la musique ;
- **un développement des services qui s'appuie en France sur la croissance rapide des nouveaux réseaux** : développement exponentiel des accès internet haut débit et pénétration rapide de la télévision sur ADSL qui concerne d'ores et déjà en France plusieurs centaines de milliers de foyers capables de recevoir une offre de chaînes et équipés en boîtiers conçus pour ces services (disque dur appelé tôt ou tard à être activé ou ajouté chez Maligne TV, sur la Freebox...).

Si en France l'acquisition d'un PVR est restée jusqu'au printemps relativement corrélée à l'abonnement à la télévision payante, le cercle des foyers équipés devrait croître sensiblement avec la distribution d'adaptateurs destinés à la réception de la TNT, susceptibles d'intégrer des disques durs.

¹ PVR ou DVR : *Personal* ou *Digital Video Recorder*

En outre, plusieurs facteurs pourraient rapidement contribuer à développer un marché de la VOD encore embryonnaire :

- l'ouverture croissante des catalogues à l'échelle internationale, et l'aboutissement de la négociation sur le cadre d'exploitation des services de VOD et le développement de l'offre légale de films en ligne, intégrant la question de la chronologie des médias sur laquelle le Ministre de la Culture Renaud Donnedieu de Vabres a rappelé à plusieurs reprises sa détermination à parvenir à un accord à l'occasion du Festival de Cannes,
- le développement des mesures techniques de protection des œuvres et des solutions de *Digital Rights Management* (DRM, gestion des droits numériques), qui assurent le contrôle des droits, le suivi de consommation des fichiers, la gestion des recettes et des exploitations,
- la dynamique générale de renouvellement des équipements sur tous les réseaux (avec le MPEG4, la HD...), qui devrait élever la place et la valeur de la consommation domestique de contenu et favoriser la pénétration de ces services.

Au-delà même des nouveaux usages qu'elle suscite, **la télévision personnelle est lourde de conséquences potentielles sur le fonctionnement du secteur audiovisuel**, par la **remise en cause des piliers de la diffusion TV** (grilles de programmation, financement publicitaire, ou chaînes à péage), la **révision des stratégies et positions concurrentielles** des opérateurs de télécommunications et de télévision, la **menace frontale** qu'elle fait peser **sur le marché du DVD**, la **rupture des modèles traditionnels de gestion des droits...**

A l'heure où le secteur s'interroge sur les modalités de redéploiement de ses canaux de distribution et de financement, ces questions méritent une attention toute particulière.

- ⇒ Où en est-on de l'ouverture des catalogues et des signatures entre ayant-droits et opérateurs à l'échelle internationale ? à quel prix a-t-elle lieu ?
- ⇒ Quelles perspectives pour la France dans cette nouvelle donne ? Qui sont les nouveaux entrants et où en sont-ils ?
- ⇒ « *must-have* » des offres des opérateurs dans un contexte de plus en plus compétitif, levier de fidélisation et de hausse des ARPU, ou paramètres de la nouvelle consommation vidéo : quelle place pour les services de VOD et PVR ?
- ⇒ Donnent-ils lieu à de nouveaux modèles de valorisation des œuvres et des investissements ? Quel sera l'impact sur l'économie et l'organisation du secteur, sur la chaîne de valeur et les stratégies des acteurs ?

Avec cette seconde version de l'étude consacrée à la télévision personnelle : « **PVR-VOD : Conditions et modèles de la télévision personnelle** », **NPA Conseil** propose un éclairage sur les enjeux stratégiques, économiques et industriels de la mise en place de ces services.

En s'appuyant sur l'analyse des derniers développements intervenus à l'étranger ainsi que sur un ensemble d'entretiens avec les principaux intervenants du secteur, l'étude s'adresse à tous les acteurs directement ou indirectement concernés par leur émergence :

- ⇒ Les fournisseurs de contenus – producteurs, distributeurs... - en raison des nouveaux modes de diffusion qu'instaurent la VOD et le PVR, et des évolutions des usages qui en découlent,
- ⇒ Les éditeurs et les chaînes qui vont devoir trouver le juste chemin permettant d'exploiter les opportunités et de limiter les conséquences en termes de remise en cause de leur modèle économique,
- ⇒ Les publicitaires, susceptibles de devoir réinventer leurs stratégies dans le secteur en fonction de cette nouvelle donne,
- ⇒ Les opérateurs de réseaux hertziens, câblés, satellitaires ou télécoms pour les opportunités stratégiques et financières que peuvent représenter ces services,
- ⇒ Les industriels et fournisseurs de plateformes de l'électronique grand public voire de l'informatique et du logiciel, à qui la modification du périmètre de l'audiovisuel confère un rôle croissant,
- ⇒ Les pouvoirs publics pour lesquels il est essentiel de réfléchir aux adaptations nécessaires du cadre législatif et réglementaire,
- ⇒ Enfin, plus largement, tous les acteurs et les intervenants pour lesquels ces questions figurent au cœur de leurs préoccupations.

Cette seconde édition, qui prolonge et complète le rapport « *PVR-VOD : Nouveaux services, nouveaux enjeux de la télévision personnelle* » paru en juillet 2004, sera publiée en deux volets :

- le premier présentera les services, leur déploiement à travers le monde et l'évolution d'un certain nombre de « paramètres critiques ». Il sortira début mai et sera l'occasion pour les lecteurs d'aborder sous cet éclairage le Festival de Cannes ;
- le second, élaboré suite aux accords qui doivent y être annoncés, envisagera sur ces nouvelles bases les perspectives potentielles sur le marché français et leur impact sur le secteur. Il est prévu pour l'été.

Disponibilité : dès mai 2005

	Avant le	Après le
Tarifs de souscription* :	15 mai	15 mai
Etude VOD	2650 € HT	2950 € HT

* Clients NPA Conseil² : nous consulter

Pour vous informer et souscrire :

NPA Conseil (Marie-Christine Crolard-Lepany ou Laure Lucchesi)
 6 rue Jules Simon 92100 Boulogne-Billancourt Tél : 01 41 31 99 20 Fax 01 41 31 08 51 npa@npaconseil.com

Fondé au printemps 2001, **NPA Conseil** s'attache à éclairer les **mutations éditoriales, technologiques et économiques du paysage audiovisuel** quels que soient les moyens de diffusions (câble, satellite, hertzien, GPRS, UMTS...) et quels que soient les supports de réception (TV, PC, mobile...).

Veille stratégique, institutionnelle ou marketing, réalisation d'**études sectorielles**, études de faisabilité et intervention en **assistance à maîtrise d'œuvre** figurent au titre des moyens mis en œuvre.

² Abonnés au Flash TV Num, au baromètre de visibilité des programmes, ou ayant déjà commandé au moins deux études dans l'année

SOMMAIRE (fourni à titre indicatif et susceptible de modifications)

1. Préambule

2. Evolution des services et des réseaux

- 2.1. Segmentation et description
- 2.2. Les réseaux et les évolutions techniques

3. Les marchés internationaux

- 3.1. L'Amérique du Nord
- 3.2. Europe
- 3.3. Asie

4. L'évolution des paramètres critiques...

- 4.1 L'évolution de l'équipement des foyers
- 4.2 Le déploiement des DRM
- 4.3 La maîtrise du développement de la piraterie
- 4.4 L'évolution du cadre juridique et la chronologie des médias
- 4.5 L'ouverture des catalogues et la constitution des offres de VOD à l'échelle internationale

5. ... Conditionne le développement du marché français

- 5.1.. Etat des lieux VOD
- 5.1. Etat des lieux PVR

6. Modèles en vigueur et stratégie des opérateurs

- 6.1. VOD : à l'acte, SVOD, FOD, quels contenus ? quelle économie ?
- 6.2. PVR : distribution par la Pay TV, par l'EGP... quels services ? quelle économie ?

7. Modélisation du marché

- 7.1 Facteurs d'adoption et attractivité des alternatives
- 7.2. Pénétration PVR
- 7.3. Pénétration VOD

8. Impact sur le secteur et conclusions

PVR-VOD **Conditions et modèles de la télévision personnelle**

Bon de commande **à nous renvoyer par fax au 01 41 31 08 51**

Si la télévision numérique a d'abord été synonyme en France de démultiplication des chaînes et des contenus, le développement des services de Vidéo à la Demande (VOD) et la commercialisation des décodeurs enregistreurs à disque dur (PVR) confèrent désormais au téléspectateur **une autonomie et des possibilités de personnalisation inédites dans sa consommation télévisuelle.**

Avec cette deuxième version de son étude consacrée à la télévision personnelle, **NPA Conseil** propose un éclairage sur les enjeux stratégiques, économiques et industriels de la mise en place de ces services, en s'appuyant sur l'analyse des derniers développements intervenus à l'étranger ainsi que sur un ensemble d'entretiens avec les principaux intervenants du secteur.

Le prix de cette étude, à paraître en 2 volets, est de 2650 € HT pour toute commande avant le 10 mai et de 2950 € HT au-delà de cette date (un **tarif spécial** est accordé aux **clients NPA Conseil** : nous consulter).

Contact :

Marie-Christine Crolard-Lepany ou **Laure Lucchesi**. Renseignements, souscription : 01 41 31 99 20
npa@npaconseil.com

Vous pouvez nous faire parvenir un bon de commande par fax au 01 41 31 08 51 ou par courrier (NPA Conseil, 6 rue Jules Simon, 92100 Boulogne). Merci de bien vouloir nous renvoyer le formulaire ci-dessous (à remplir dans tous les cas).

BON DE COMMANDE A NOUS RENVOYER PAR FAX AU 01 41 31 08 51

Nom / Prénom

Fonction.....

Organisme ou société

Tél..... Fax

Adresse Email.....

Je souscris à l'étude « *PVR-VOD : Conditions et modèles de la télévision personnelle* » réalisée par **NPA Conseil** et m'engage à procéder au **règlement de 2650 € HT à réception de facture si ma commande intervient avant le 10 mai, et de 2950 € HT au delà.**

Date

Signature

Cachet

A réception de ce formulaire, une confirmation vous sera immédiatement retournée.